INITIALES DU MAIRE
E.R.
12976-2020
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le mardi 18 février 2020 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège no 2 Monsieur Marc Grenier
Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert
Siège no 4 Madame Myrianne Poulin
Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège no 6 Madame France Bégin

Monsieur Michel Gosselin, conseiller au siège numéro 1, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Edith Quirion, directrice générale / sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123982-02-2020 **Il** est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 8 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

3. DEMANDE DE PERMIS DE CHANGEMENT D'USAGE – OUVERTURE D'UN SALON DE COIFFURE : 20, RUE VICTOR

FINANCES

4. FACTURE CRF2000049 À ANNULER

LOISIRS – SÉCURITÉ PUBLIQUE

5. PROJET – AJOUT DE DOUCHES AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE : MANDAT ARCHITECTE

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

6. LES ARTS DE LA RUE

PERSONNEL

7. FIN DE LA PÉRIODE D'ESSAI : YVES EMOND

8. AUTRES ITEMS

-
-
-

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. DEMANDE DE PERMIS DE CHANGEMENT D'USAGE – OUVERTURE D'UN SALON DE COIFFURE : 20, RUE VICTOR

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4. FACTURE CRF2000049 À ANNULER

123983-02-2020 **Il** est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler la facture CRF2000049 d'un montant de soixante et onze dollars et quatre-vingt-dix sous (71,90 $), intérêts en sus.

5. PROJET – AJOUT DE DOUCHES AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE : MANDAT ARCHITECTE

123984-02-2020 **Considérant** qu'au plan triennal d'immobilisations pour l'année 2021, il est prévu de rénover les salles de toilettes et d'ajouter des douches au sous-sol de l'Hôtel de Ville ainsi qu'une toilette pour personnes handicapées afin de respecter les normes eu égard aux mesures d'urgence ;

Considérant qu'une aide financière est disponible pour ce type de projet;

Considérant qu'il est opportun de demander une estimation des coûts à un professionnel afin de respecter les normes relatives aux édifices publics ;

Considérant que la municipalité a reçu les propositions d'honoraires des firmes d'architectes suivantes :

- Moreau Architectes : 3 900 $, taxes en sus;
- Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques : 13 000 $, taxes en sus;

Considérant que les deux firmes ont reçu les mêmes directives lors de la demande de propositions ;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Moreau Architectes pour la somme de trois mille neuf cents dollars (3 900 $), taxes en sus.

INITIALES DU MAIRE
E.R.
12978-2020
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

6. LES ARTS DE LA RUE

N° de résolution
123985-02-2020

Considérant que dans le cadre du programme d'aide financière *Les Arts de la Rue*, le comité culturel propose au conseil municipal de déposer un projet d'embellissement du mur du garage municipal longeant le stationnement de l'Hôtel de Ville soit par la réalisation d'une murale, d'une fresque ou des toiles géantes accrochées sur le mur ;

Considérant qu'un appel de projets doit être lancé aux artistes;

Considérant qu'il est opportun d'informer le conseil municipal qu'étant donné l'ampleur du projet, les propositions soumises pourront dépasser l'aide financière disponible de 4 000 $ advenant le cas, le conseil municipal pourra notamment bonifier le budget, trouver des partenaires financiers ou ne pas donner suite au projet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'appel de projets aux artistes dans le cadre de l'aide financière *Les Arts de la Rue* pour le projet d'embellissement du mur du garage municipal.

7. FIN DE LA PÉRIODE D'ESSAI : YVES EMOND

Madame Edith Quirion, Directrice générale et Secrétaire-trésorière avise le conseil municipal que la période d'essai de monsieur Yves Émond en vertu de la grille salariale de la convention collective prend fin le 24 février prochain.

8. AUTRES ITEMS

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

123986-02-2020

Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer la présente séance. Il est 19 h 35.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Éric Rouillard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

_____

_____

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE